

2020-73

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 24 novembre 2020**

Objet : Adhésion au Centre Hubertine Auclert

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 24 novembre deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 17 novembre 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Jean-Luc CAEDDU, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Bernard FOISY, Madame Julie FOURNIER, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

Avaient donné procuration : Monsieur Fernand BERSON à Monsieur Jean-Luc CAEDDU, Monsieur Pierre-Olivier CAREL à Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Bernard FOISY, Madame Rahnia HAMA à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Lamy KIROUANI à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI,

Etaient absents et excusés : Madame, Nadège AZZAZ, Madame Jeanne BECART, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Frédéric MOLOSSI,

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES (en visioconférence), directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Philippe CABOUL, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Adhésion au Centre Hubertine Auclert

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Considérant que loi n°2019-828 de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 impose aux collectivités et EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants d'élaborer un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,

Considérant que le Centre Hubertine Auclert, centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes offre un appui aux collectivités franciliennes pour concevoir des politiques locales d'égalité femmes-hommes,

Après en avoir délibéré,

1. **DECIDE** d'adhérer au Centre Hubertine Auclert à partir du 1^{er} janvier 2021
2. **AUTORISE** le Président à signer la demande d'adhésion
3. **DIT** que la dépense correspondant à la cotisation s'élevant à 1500€ par an sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget compte 6281.



Président,

Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne